

Paris, le 2 avril 2013

Selon la 17^{ème} édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME

Un accueil favorable du dispositif de « maintien dans l'emploi »

Plus d'un tiers des dirigeants de PME estime que la situation économique a des impacts négatifs importants sur les conditions d'accès au crédit

Pour la 17^{ème} édition de ce baromètre, l'IFOP a interrogé en mars 2013, à la demande de KPMG et de la CGPME, plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

Les patrons de PME sont moins inquiets pour leur activité, en dépit d'un pessimisme record à l'égard de l'économie française

Le pessimisme des dirigeants de PME à l'égard de l'économie française atteint un record depuis la création du baromètre (février 2009). En effet, 92 % d'entre eux se déclarent inquiets (+4 points par rapport à décembre 2012), 23 % étant même « tout à fait inquiets » (+1 point).

Pour autant, l'inquiétude des chefs d'entreprise vis-à-vis de leur propre activité est en recul, bien qu'elle soit toujours partagée par plus de la moitié des personnes interrogées (53 %, -5 points par rapport à décembre 2012). Ils sont désormais 11 % à ne ressentir aucune difficulté (+2 points). Pour les autres, les hausses sur les coûts ou les prix des fournisseurs restent la difficulté la plus citée (54 %, -1 point) ainsi que la baisse du chiffre d'affaires (52 %, -1 point). En légère hausse, les problèmes de trésorerie ou de financement affectent désormais 32 % des dirigeants (+2 points) et les difficultés avec l'assureur crédit ne concernent plus que 5 % d'entre eux (-2 points).

A ce sujet, en dépit de la crise, seuls 11 % des patrons de PME ont vu l'une de leurs garanties remise en cause par leur assureur-crédit dans une proportion plus importante qu'habituellement. 31 % n'ont pas noté d'évolution tandis que 58 % n'ont pas recours à un assureur-crédit.

Un accueil variable des dispositifs mis en place pour les entreprises

Dans ce contexte, les dirigeants de PME accueillent les nouveautés réglementaires de différentes manières.

Le dispositif de « maintien dans l'emploi » prévu par l'accord national interprofessionnel sur l'emploi est bien accueilli par 72 % des patrons de PME qui seraient prêts à y avoir recours en cas de grandes difficultés. Cette mesure permet, en cas de difficultés conjoncturelles, de négocier une redéfinition du temps de travail et des conditions salariales pour une durée limitée avec comme corollaire le maintien des effectifs. La propension à recourir à cette mesure apparaît de manière plus marquée dans les PME de 250 à 499 salariés (83 %) et dans le BTP (78 %).

A l'inverse, **seuls 30 % des interviewés estiment que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) permettra d'alléger le coût du travail.** Cela représente toutefois une amélioration par rapport à décembre 2012 où ils n'étaient que 24 % à juger positivement ce dispositif.

Des projets d'investissements en recul dans un contexte de tension sur les conditions d'accès au crédit

Plus d'un tiers (34 %, +1 point) des dirigeants de PME estime que la situation économique a des impacts négatifs importants sur leurs conditions d'accès au crédit. Cet indicateur atteint son niveau le plus haut depuis mars 2010 (35 % à cette période). Ce phénomène est particulièrement marqué dans les services (42 %) et dans les PME ayant des besoins en financements d'exploitation (56 %) ou d'investissements (46 %).

Dans ce contexte, les besoins en financements des PME évoluent peu : **59 % d'entre elles ont au moins un besoin de financement (-1 point sur trois mois).** On note qu'il s'agit du niveau le plus bas depuis septembre 2010. Ces besoins concernent en premier lieu le financement de l'exploitation (38 % des PME, +2 points), suivi du financement pour réaliser des investissements, qui reste stable (33 % des PME).

S'agissant des financements pour des investissements*, les besoins de crédits s'orientent en priorité vers **le remplacement ou l'entretien de l'exploitation (61 %, -1 point)**, tandis que les besoins de crédits pour des investissements d'équipements (véhicules, informatique...) poursuivent leur baisse (38 %, -4 points depuis décembre dernier et -10 points en six mois). A l'inverse, les besoins de crédits pour des investissements d'innovation connaissent un fort regain et concernent désormais 27 % des dirigeants interrogés (+5 points), au même niveau que les crédits pour des acquisitions de développement (27%, +1).

Un regain de l'autocensure des patrons de PME dans leurs investissements et leurs demandes auprès des banques

Près de quatre dirigeants de PME sur dix déclarent se restreindre dans leurs investissements et leurs demandes auprès des banques en raison de difficultés d'accès au crédit (39 %, +7 points). Il s'agit du niveau le plus haut depuis juin 2010 (43 % d'autolimitation à l'époque). Ce phénomène est particulièrement présent dans les services (45 %, +5 points) et chez les PME ayant des besoins de financement pour leur exploitation (57 %, +12 points) ou pour des investissements (51 %, +3 points).

Plus des deux tiers des dirigeants interrogés (67 %, -4 points) déclarent connaître au moins une mesure de durcissement de la part de leur banque. Cette situation concerne aujourd'hui 83 % des PME ayant besoin de financer leur exploitation et 73 % de celles qui ont besoin de financer des investissements.

Parmi les mesures de durcissement citées, **le financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités reste la principale difficulté ressentie par 42 % des PME (-1 point).** Les demandes de garanties supplémentaires connaissent une baisse, mais affectent tout de même 37 % des PME, contre 42 % il y a trois mois. Par ailleurs, 31 % constatent que leur banque finance seulement après avoir demandé d'autres co-financements. 26 % (-2 points) notent une réduction des crédits ou des facilités de trésorerie tandis que 22 % (-6 points) sont confrontés à des délais d'acceptation de dossiers trop longs.

Dans ce contexte, on note une légère évolution de la part des patrons de PME envisageant de réexaminer leurs lignes de crédit (39 %, +3 points), cette option se situant désormais au même niveau que la perspective d'examiner les conditions de banques concurrentes (39 %).

**33 % de l'échantillon se trouve concerné par les besoins de financements d'investissements.*

Méthodologie

- Echantillon de 400 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques de ce baromètre ont eu lieu du 11 au 15 mars 2013.

KPMG en France

Premier groupe français d'audit, d'expertise comptable et de conseil, réalisant 860 M€ et employant 8 000 personnes en 2012, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 156 pays. Les professionnels interviennent auprès des grands comptes internationaux, des ETI et groupes familiaux, des TPE et dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

www.kpmg.fr  Suivez notre actualité sur Twitter !

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

Contacts :

KPMG : Ingrid Pinchot : 01 55 68 91 50 - ipinchot@kpmg.fr

CGPME : Soraya Djidel : 01 47 62 73 79 - communication@cgpme.fr